

Affaires courantes

prestations d'assurance-chômage après dix semaines de travail au lieu de 14.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre de nouvelles pétitions qui viennent s'ajouter aux précédentes dans lesquelles des citoyens s'opposaient à l'imposition, par le gouvernement conservateur, d'une TPS de 7 p. 100 sur les livres, les journaux et les revues. Taxer ainsi l'imprimé, c'est taxer la lecture, ce qu'aucun gouvernement fédéral n'a fait de toute l'histoire de la Confédération.

Au nom des pétitionnaires, je remercie l'autre Chambre de ne pas sanctionner la loi sur la TPS.

LAGRICULTURE

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui, conformément à l'article 36 du Règlement, trois pétitions signées par des citoyens qui se prévalent de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief.

Les pétitionnaires, convaincus que cette honorable assemblée saura y porter remède, prient humblement le Parlement d'obtenir du gouvernement qu'il offre en exemple notre système de commercialisation au reste du monde et que, à tout prix, il le protège dans son intégralité aux négociations du GATT en cours.

Ces producteurs laitiers et ces aviculteurs viennent de collectivités ontariennes comme Kerwood, Watford, Alvinston, Pretolia, Croton, Forest, Camlachie, Strathroy, Inwood, Cambridge, et Woodstock. Ils sont représentatifs de l'Ontario.

Mme Coline Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, je voudrais présenter à la Chambre, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition signée par des membres de l'industrie avicole canadienne venant surtout de l'Ontario.

Ces personnes demandent au Parlement de rejeter toute proposition supposant la clarification d'un produit soumis à la gestion de l'offre, toute extension des dispositions minimales d'importation et tout élargissement de l'accès au marché canadien dans le cas des produits avicoles, comme en discute actuellement le gouvernement dans le cadre des négociations du GATT.

Les pétitionnaires demandent humblement à la Chambre de donner suite à leur pétition.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, je voudrais présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, six pétitions signées par des habitants de ma circonscription qui s'opposent à la TPS et qui appuient les mesures prises par le Sénat.

LES DROITS DE L'ENFANT À NAÎTRE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, je prends également la parole en vertu de l'article 36 du Règlement.

À titre de député de Brant au Parlement, je suis tenu de présenter cette pétition, mais je dois avouer que je suis en désaccord avec les pétitionnaires sur son contenu.

Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement d'adopter une mesure législative qui protégera efficacement la vie de l'enfant à naître. Ces personnes, qui s'opposent à l'avortement, viennent de Brantford, de Paris et d'autres villes de ma circonscription.

Je répète que je ne souscris pas au contenu de cette pétition que je dois néanmoins présenter.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, je voudrais présenter à la Chambre une pétition signée par un grand nombre de Canadiens qui sont révoltés par la dernière razzia fiscale du gouvernement, c'est-à-dire l'imposition d'une taxe sur les livres.

Ces pétitionnaires soutiennent que la libre dissémination de la chose écrite est l'une des pierres angulaires de la démocratie. En cette ère de l'alphabétisation, le projet de loi sur la TPS semble aller à contre-courant.

Par conséquent, les pétitionnaires prient humblement le gouvernement de bien vouloir écouter la voix de la raison et de retirer le projet de loi sur la TPS.

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui, au nom d'électeurs du sud de l'Ontario, une pétition qui fait valoir l'importance des journaux, des livres et des périodiques dans une démocratie digne où l'on sait lire et écrire.

Ils prient instamment le gouvernement de ne pas assujettir ces publications à la TPS.